

- Commission Régionale de l'Arbitrage -
Réunion Mailing du 05/09/2018
Procès Verbal n°4

Président ; M Philippe BOMBART

Ont participé : Mme BRASSART, MM. AIMAR, BOURLAND, DANZ, DESANTE, JANNOT, MARTIN, MERESSE, MOKHTARI, VASSE.

N'ont pas participé : MM. TOUSART, GENDRE, BLONDEL

✕ Séminaire de rentrée des arbitres de Ligue :

- La C.R.A valide les tests de l'ensemble des arbitres suivants :

ARE	Régional 1	Régional 2		Régional 3		
COUCHEY LAMPS SERPAUD SIX TRÉPAGNE	AUGE AUTIN AYACH BABEUR BONNEMENT CAILLIEZ DELEAN DELMOTTE DEPREZ DEREUDER DJEMOUI ESNEU FORET HALLEUR HERMINET JAMINON LAMBERT LANNOIS LEVECQUE MERLOT MEURISSE NASSAH OUALAOUCH ROSSINI WADOUX WILLEQUET	BARBIER B. BAYET BLAIN BLERVACQ BOURGOIS BRONGNIART BUFFE BUTEL CAPRON CATTIER CHEVALIER CORROYER DECHAMPS DELENGAIGNE DELGERY DELPLANQUE DUPLOUICH FERREIRA FONGUEUSE GEREVIC HADDID JEDELE LAIDI LANNOY LECLERCQ LEGRAND	LOIRE MAKHLOUF MARFIL TORRES MATUSZKIEWICZ MELLIN MELLIN MIQUET MONNEUSE NASSRALLAH NICODEME PERRON POULLIER PRIEM QUINA RANEBI ROBIDA SAGNIER SALHI TLALKA TOURNELLE VANCOPPENOLLE VANDEROSIEREN	ABKHE BACHEVILLIERS BAERT BELMOKHTARI BEN BENIDIR BESSOUF BLIN BOINET BONES BONVOISIN BOURLAND BOUTMIR BROCHE BRUNEAU CABY CHARLET CHARRON CORDIEZ CORNET CUISINIER DE BIASIO DELBECQ DELEAU DELION DELPLANQUE DUFNERR	DUHEZ EL OUASSIF FREIH BENGABOU GALLET HABIBATNI HARDOUIN HENNION HOVELYNCK HUBEAU HUDDLESTONE IDKOWIAK KOWALCZUK LANGLET LASALLE LAURENT LAVAL LEMOINE LEQUENNE LEROY LINO LOGGHE LOUGUET LUDWICKI MARCQ MOCCI MOSER	MOUTARDIER MUSTAR PAILLART PARRA PEREIRA PEUVREL PLACE POIVRE PRUVOST RABEHI REUFF SAUVAGE SORIAUX STOLL SUEUR SZPAKOWSKI THOMAS TIFFERT TITE TOURNEMINE VANDENBILCKE VANDENBOSSCHE VARLET VASSEUR VRAMMOUT WIDENT
	A R1 A R2	JAL		Cap'FFF	Espoirs	
ALVES BALY BECUE BERLY BOCQUILLON BOURNISIEN CALVEZ	HÉBERT-FULLANA HÉQUET HOCHART JACQUET LEGRIS LESAGE MAHADOO	ADAM BÉCARD BRUNEL- PEYTIER CARBONNIER CHAPUT COLETTA	GUILLAUME HERVIOU KOWALSKI LEFRANC LINO MORGANTI PARISSE	CAMBON CARDON DARCY VISBECQ	DIACRE DUMONT ESPONDE GRIMAUD SOREL VOIVENEL WATEL	

COULBRANT DAVOINE DELEPINE DENOYELLE DUMOULIN FOUBERT HACHETTE HADJ AMOR	MANESSE MARTIN MERLIER NORMAND NOTREDAME PICHONNIER PIERRU REAUX	DEL PINO DIDDENS DUPONT DUVAUX FAYOL FAYOL FEDIACZKO GILETTE	PODEVIN POULY RICQUEBOURG SENECHAL			
Candidats R3		JAL Passerelle	Candidats A R2	Rég. Fém. – Féminines Passerelles	Candidat JAL	
AYACHE COULOMBEL DELOS ELACHI ELOIRE GOGUILLON LARDIER LAURENT LEDO	LEGRAND LENGLET MARTIN PHILIPPE PLAQUIN POPIEUL PORTEMONT THUILLIER WYART	BOURLAND DAUTRICOURT DERRI DOGAN MALLIOPOULOS OURAMDANE VANRAST	HERLANGE MARQUET PRUVOST	BOQUET DECOKER DELATTRE HENON MARONGIU	CARON COPPIN DUSSART GERARD HERNAERT JANVIER LAVALLÉE LOONES MADEIRA	MAGNIER PERIN POIX TERRIER TOURNELLE VANHOUTTE VIDAL

✘ **Situation de M. Antoine GALINIER, Espoir, en début de saison 2018/2019 :**

- Considérant que M. GALINIER s'est régulièrement présenté et a participé aux tests physiques organisés par la C.R.A,
- Considérant qu'il a échoué lors de l'épreuve dite « TAISA », constate que M. GALINIER est en situation de 1^{er} échec pour la 1^{ère} session de tests physiques de début de saison,
- **Décide que M. GALINIER sera convoqué lors d'une prochaine session de rattrapage organisée par la C.R.A. Il officiera, si besoin, au plus bas niveau régional jusqu'à la date du rattrapage.**

✘ **Situation de M. Florian GUILLE, JAL, en début de saison 2018/2019 :**

- Considérant que M. GUILLE s'est régulièrement présenté et a participé au test physique organisé par la C.R.A,
- Considérant qu'il a échoué lors de l'épreuve dite « TAISA », constate que M. GUILLE est en situation de 1^{er} échec pour la 1^{ère} session de tests physiques de début de saison,
- **Décide que M. GUILLE sera convoqué lors d'une prochaine session de rattrapage organisée par la C.R.A. Il est mis à disposition de sa C.D.A jusqu'au passage du rattrapage.**

✘ **Situation de M. Christophe POLART, Régional 1, en début de saison 2018/2019 :**

- Considérant que M. POLART s'est régulièrement présenté et a participé au test physique organisé par la C.R.A,
- Considérant qu'il a échoué lors de l'épreuve dite « TAISA », constate que M. POLART est en situation de 1^{er} échec pour la 1^{ère} session de tests physiques de début de saison,
- **Décide que M. POLART sera convoqué lors d'une prochaine session de rattrapage organisée par la C.R.A. Il officiera, si besoin, au plus bas niveau régional jusqu'à la date du rattrapage.**

✘ **Situation de M. Yohann VIVOT, Candidat A R2, en début de saison 2018/2019 :**

- Considérant que M. VIVOT s'est régulièrement présenté et a participé au test physique organisé par la C.R.A,
- Considérant qu'il a échoué lors de l'épreuve dite « TAISA », constate que M. VIVOT est en situation de 1^{er} échec pour la 1^{ère} session de tests physiques de début de saison,
- **Décide que M. VIVOT sera convoqué lors d'une prochaine session de rattrapage organisée par la C.R.A. Il est mis à disposition de sa C.D.A jusqu'au passage du rattrapage.**

✘ **Situation de Mme Arlette PEZET, Régionale Féminine, en début de saison 2018/2019 :**

- Considérant que Mme PEZET s'est régulièrement présentée et a participé au test physique organisé par la C.R.A,
- Considérant qu'elle a échoué lors de l'épreuve dite « TAISA », constate que Mme PEZET est en situation de 1^{er} échec pour la 1^{ère} session de tests physiques de début de saison,
- **Décide que Mme PEZET sera convoquée lors d'une prochaine session de rattrapage organisée par la C.R.A. Elle est mise à disposition de sa C.D.A jusqu'au passage du rattrapage.**

✘ **Situation de MM. Clément ESQUERRE POURTERE et Loïc L'HENORET, Cap'FFF, MM. Antoine BOYARD et Louis DESBONNET, Candidats JAF, en début de saison 2018/2019 :**

- Considérant que ces arbitres ont validé leurs tests physiques lors de l'examen fédéral de Juin 2018.

- Décide qu'ils sont dispensés de test physique et considère la validation de ceux-ci comme acquise lors de l'examen FFF, s'agissant de test a minima équivalent à ceux régionaux.

✕ Situation de MM. Alexandre LATOUR, Candidat JAF, en début de saison 2018/2019 :

- Considérant que M. LATOUR a été convoqué par la FFF pour effectuer les tests physiques.
- Décide qu'il est dispensé de test au séminaire de rentrée en attente de validation du test FFF.

✕ Séminaire de rattrapage :

- Sont convoqués au séminaire de rattrapage du 30 septembre les arbitres absents au séminaire de rentrée (présence obligatoire sur la journée) sous réserve de dossier médical validé et/ou de demande de licence effectuée :

ARE	Régional 1	Régional 2	Régional 3
DOR	CAROUGE DESESSART THIBAULT	BRASSART DUFEU GONCALVES LAUNAY PERSICHETTI	ANTON BARBIER C. EL GUADARI NOUI PENO PERNET
A R1 A R2	Candidats JAL	Candidats R3	Rég. Fém
DERUELLE	ATAK ROUMIEUX	DESMARCHELIER DETREZ MAILLE	NEVEJANS
JAL			
BOCQUEL BOUCRELLE DA COSTA HOET MONVOISIN MOREL			

✕ Situation des arbitres n'ayant pas participé pour blessure (ou autre), à la session des tests des arbitres régionaux sont à disposition de leur C.D.A jusqu'à la prochaine date de rattrapage des tests physiques (sous réserve de passage et de réussite) :

Espoirs	ARE	Régional 1	Régional 2	Régional 3	A R1 A R2	JAL
DESSON MALLET MARTIN VITOUX	QUIEVREUX*	PECQUEUX RINGEVAL	OUABEL PELLETIER REDJIMI VEZILIER	D'EXPORT MOREAU	AULU* BOULET COUNE	DUPONT MAGNIER

*Décision C.R.A : ces arbitres peuvent officier en Ligue jusqu'à la date du 1^{ère} rattrapage des tests physiques.

Tour de table. Questions diverses. Prochaine réunion

✕ Le présent PV est validé par mailing le 05 septembre.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France)

Le Secrétaire de la C.R.A,
Jérôme MARTIN

Le Président de la C.R.A,
Philippe BOMBART